Nations Unies A/64/754

# Assemblée générale

Distr. générale
23 avril 2010
Français
Original : anglais

**Soixante-quatrième session**
Point 163 de l'ordre du jour
**Financement des activités découlant de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité**

## Financement de l'appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011

### Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

| | *Dollars É.-U.* |
|---|---|
| Crédit ouvert pour 2009/10 | 213 580 000 |
| Dépenses prévues pour 2009/10[a] | 162 844 300 |
| Montant prévu du solde inutilisé de 2009/10[a] | 50 735 700 |
| Projet de budget du Secrétaire général pour 2010/11 | 205 221 300 |
| Recommandation du Comité consultatif pour 2010/11 | 182 504 770 |

[a] Prévisions au 31 mars 2010 (voir annexe I).

10-32693 (F) 290410 290410

Merci de recycler

# I. Introduction

1. **On trouvera dans le présent rapport, aux paragraphes 26 et 48, des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui aboutiraient à réduire de 22 716 530 dollars l'enveloppe proposée dans le projet de budget pour l'appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011.**

2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, le Comité consultatif donne ses vues et ses recommandations sur certaines questions qui concernent l'ensemble des opérations (A/64/660). Aussi ne traite-t-il dans le présent document que des ressources relatives à l'appui à l'AMISOM et des autres éléments qui s'y rapportent directement.

3. Pour son examen des propositions du Secrétaire général pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011, le Comité consultatif a pris en considération les recommandations du Comité des commissaires aux comptes (CCC) relatives à l'appui à l'AMISOM (voir A/64/5 (Vol. II), chap. II), et formulé des observations, s'il y a lieu, dans le présent rapport. Son rapport d'examen du rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies est publié sous la cote A/64/708. **Le Comité consultatif souligne à nouveau la nécessité de donner suite sans tarder aux recommandations des organes de contrôle**.

4. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de l'appui à l'AMISOM figure à la fin du présent rapport.

# II. Situation financière et information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

5. Le Comité consultatif a été informé qu'au 28 février 2010, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer l'appui de l'ONU à l'AMISOM depuis sa création s'établissait à 291 371 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 172 100 000 dollars, le montant restant dû étant donc de 119 271 000 dollars. Au 28 février 2010, le solde de trésorerie était de 131 millions de dollars.

6. Le Comité consultatif a également été informé qu'au 31 mars 2010, les chiffres de l'exercice 2009/10 concernant l'occupation des postes pour l'appui de l'ONU à l'AMISOM s'établissaient comme suit :

| | *Nombre de postes autorisés*[a] | *Nombre de postes pourvus* | *Taux de vacance (pourcentage)* |
|---|---|---|---|
| **Personnel de l'AMISOM** | | | |
| Contingents | 8 000 | 6 120 | 23,5 |
| Police | 270 | 34 | 87,4 |
| **Postes du Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM** | | | |
| Personnel recruté sur le plan international | 142 | 60 | 57,7 |

| | *Nombre de postes autorisés*[a] | *Nombre de postes pourvus* | *Taux de vacance (pourcentage)* |
|---|---|---|---|
| Personnel recruté sur le plan national | 98 | 44 | 55,1 |
| **Postes de temporaire** | | | |
| Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM | | | |
| Personnel recruté sur le plan international | 10 | 6 | 40 |
| Personnel recruté sur le plan national | 1 | 1 | – |
| Équipe de planification des Nations Unies | | | |
| Personnel recruté sur le plan international | 14 | 9 | 35,7 |
| Personnel recruté sur le plan national | 5 | 4 | 20 |
| Équipe de coordination et de planification pour la Somalie | | | |
| Personnel recruté sur le plan international | 10 | 2 | 80 |
| Personnel recruté sur le plan national | 1 | 1 | – |
| Appui fourni par le Siège | | | |
| Personnel recruté sur le plan international | 4 | 2 | 50 |
| Personnel recruté sur le plan national | 1 | 1 | – |

[a] Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

7. Le Comité consultatif a reçu un tableau des dépenses effectives et prévues de l'exercice 2009/10 (voir annexe I). Au 31 mars 2010, les dépenses s'élevaient à 102 928 000 dollars. Sur l'ensemble de l'exercice, le total des dépenses devrait atteindre 162 844 300 dollars, ce qui représente une économie prévue de 50 735 700 dollars par rapport au crédit de 213 580 000 dollars.

8. Les observations du Comité consultatif concernant les dépenses effectives de l'exercice en cours sont fournies dans le présent rapport, s'il y a lieu.

# III. Projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011

## A. Mandat et résultats prévus

9. Par sa résolution 1910 (2010), le Conseil de sécurité a décidé d'autoriser les États membres de l'Union africaine à maintenir l'AMISOM jusqu'au 31 janvier 2011 afin qu'elle s'acquitte de son mandat actuel, défini par la résolution 1772 (2007) du Conseil. Le Conseil a prié le Secrétaire général de procéder de façon progressive en vue du déploiement d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies en Somalie, l'ONU maintenant son appui à l'AMISOM et son aide au renforcement des capacités des institutions somaliennes, tout en continuant à œuvrer dans le sens du déploiement d'une opération de maintien de la paix le moment venu (voir S/2009/210, par. 82 à 86). Le Conseil a également prié le Secrétaire général de continuer à fournir un dispositif d'appui à l'AMISOM comprenant du matériel et des services, notamment un appui aux services d'information, mais non le transfert de fonds, jusqu'au 31 janvier 2011, et de continuer de fournir des conseils techniques et spécialisés à l'Union africaine aux fins de la planification et du

déploiement de l'AMISOM, par l'intermédiaire de l'actuelle équipe de planification des Nations Unies à Addis-Abeba.

10. Le Secrétaire général indique que les ressources humaines prévues dans le budget proposé comprennent uniquement le personnel d'appui et de planification et ne concernent que l'appui logistique, de planification et opérationnel à apporter aux forces de l'AMISOM aux fins de leur mandat actuel. Le soutien logistique à fournir à la Mission sera assuré par le Bureau d'appui de l'ONU à l'AMISOM (UNSOA), à Nairobi, et par une base d'appui et de transit, à Mombasa (Kenya) (voir par. 52 à 54 ci-dessous). De plus, comme indiqué aux paragraphes 49 et 50 ci-dessous, l'UNSOA fournit un soutien administratif au Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS), qui a pour mandat de faire progresser le processus politique somalien et de coordonner les activités de l'Organisation des Nations Unies sur le terrain. L'équipe de planification des Nations Unies à Addis-Abeba continuera de fournir des conseils techniques et spécialisés à l'Union africaine pour la planification et le déploiement de l'AMISOM.

**Situation en matière de sécurité**

11. Dans son rapport périodique au Conseil de sécurité, le Secrétaire général souligne que l'insécurité reste généralisée en Somalie (S/2009/684, par. 16 à 20). Le Comité consultatif a été informé qu'aucun membre du personnel de l'UNSOA n'était actuellement basé à Mogadiscio en raison de l'insécurité. Les visites de personnel avaient été provisoirement suspendues à la suite de l'attaque subie par l'AMISOM le 17 septembre 2009 (voir A/64/509, para. 13), mais elles ont repris, 30 fonctionnaires ayant effectué 14 visites à Mogadiscio entre le 1er juillet 2009 et le 13 avril 2010.

**Fonds d'affectation spéciale pour la Mission de l'Union africaine en Somalie**

12. En réponse à sa question, le Comité consultatif a été informé que l'appui bilatéral apporté à l'AMISOM peut être versé de deux façons : a) directement à l'Union africaine ou à l'AMISOM; et b) indirectement, par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale pour l'AMISOM. L'appui bilatéral direct versé depuis la conférence de donateurs tenue à Bruxelles en avril 2009 devrait se poursuivre sous la forme de contributions en espèces et en nature, principalement pour les mouvements de contingents et du matériel leur appartenant. Par ailleurs, au 23 février 2010, l'état des contributions reçues par le Fonds d'affectation spéciale s'établissait comme suit :

| *Donateur* | *Montant (dollars É.-U.)* |
|---|---|
| Allemagne | 3 646 700 |
| Australie | 383 400 |
| Japon | 9 000 000 |
| Malte | 13 293 |
| République de Corée | 500 000 |
| République tchèque | 150 000 |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | 14 515 000 |

| *Donateur* | *Montant (dollars É.-U.)* |
|---|---|
| Turquie | 500 000 |
| **Total** | **28 708 393** |

En 2009, 7,6 millions de dollars ont été dépensés pour des activités principalement liées à l'appui à la stratégie de communication de l'AMISOM et pour le remboursement de matériel non létal appartenant aux contingents.

## B. Ressources nécessaires

13. Le projet de budget pour l'appui de l'ONU à l'AMISOM pour 2010/11 s'élève à 205 221 300 dollars, soit 8 358 700 dollars (3,9 %) de moins que le crédit ouvert pour 2009/10 (213 580 000 dollars). La diminution s'explique par une baisse de 8 747 300 dollars des crédits demandés au titre du personnel militaire et de police et une baisse de 39 200 dollars des coûts opérationnels prévus, partiellement annulées par une hausse de 427 800 dollars des montants prévus au titre du personnel civil. Le projet de budget prévoit des ressources brutes de 173 691 800 dollars pour l'appui à l'AMISOM, de 27 531 500 dollars pour l'UNSOA et de 3 998 000 dollars pour l'équipe de planification des Nations Unies (voir également l'annexe II). Une analyse des variations figure aux paragraphes 84 à 101 du projet de budget (A/64/644).

14. Le projet de budget couvre le déploiement prévu de 160 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 14 occupant des postes de temporaire) et de 109 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 5 occupant des postes de temporaire), afin d'appuyer l'AMISOM, dont l'effectif autorisé est de 8 000 militaires et 270 policiers. Une diminution nette de 11 postes (soit 4 %) est proposée.

## A. Militaires et personnel de police civile

### 1. Militaires et personnel de police

| *Catégorie* | *Effectif proposé (2010/11)* | *Effectif actuel (au 31 mars 2010)* |
|---|---|---|
| Contingents de l'AMISOM[a] | 8 000 | 6 120 |
| Police de l'AMISOM[a] | 270 | 34[b] |

[a] Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé. Dans ses résolutions 1872 (2009) et 1910 (2010), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de fournir un dispositif d'appui logistique aux contingents et à la police de l'AMISOM. L'effectif autorisé de l'AMISOM n'a pas été modifié depuis la période précédente (voir S/2009/684).

[b] L'AMISOM devrait commencer à déployer ses policiers civils à Mogadiscio, si les conditions de sécurité s'y prêtent (voir A/64/644, par. 28).

15. Les ressources demandées dans le projet de budget allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 pour le financement de l'appui au personnel militaire et de police de l'AMISOM s'élèvent à 31 756 200 dollars, soit une baisse de 8 747 300 dollars

(21,6 %) par rapport au crédit ouvert de 40 503 500 dollars pour l'exercice 2009/10. Cette baisse est imputable à une diminution d'un montant de 8 576 400 dollars des crédits nécessaires pour le personnel militaire et de 170 900 dollars pour le personnel de police. Cette réduction des dépenses s'explique essentiellement par le fait que du matériel appartenant aux contingents ne sera déployé que pour un seul nouveau bataillon pendant la période 2010/11 au lieu de huit bataillons pour la période 2009/10.

16. Les prévisions pour 2010/11 s'élèvent à 31 756 200 dollars, dont 31 461 400 dollars pour les effectifs militaires de l'AMISOM et 294 800 dollars pour le personnel de police de l'AMISOM. Pour ce qui est du contingent de la Mission, 6 322 100 dollars sont prévus pour le déploiement du nouveau bataillon et la rotation des huit bataillons déjà déployés; 21 188 900 dollars pour la fourniture de rations alimentaires; et 3 950 400 dollars pour le fret et le déploiement de matériel appartenant aux contingents pour le nouveau bataillon (voir également le paragraphe 18 ci-après). En ce qui concerne le personnel de police, un montant de 270 800 dollars est prévu au titre des frais de voyage et un montant de 24 000 dollars au titre des rations.

17. Au 31 mars 2010, le taux effectif de vacance de postes pour l'exercice en cours s'élevait à 23,5 % pour les effectifs militaires et à 87,4 % pour les effectifs de police de l'AMISOM. Pour l'exercice 2010/11, un taux d'abattement de 10 % pour délais de déploiement a été appliqué aux contingents et un taux de 30 % a été appliqué au personnel de police de la Mission. En outre, il est précisé dans le projet de budget qu'en raison de la situation sur le plan de la sécurité, le personnel de police ne devrait pas être déployé à Mogadiscio en 2009/10 comme prévu, même si des ressources ont été demandées pour couvrir leur déploiement progressif en 2010/11.

18. Ayant demandé des précisions sur le déploiement des effectifs militaires pendant l'exercice en cours, le Comité consultatif a été informé que l'UNSOA était parti du principe que deux bataillons supplémentaires seraient déployés avant le 30 juin 2010, un en mars et un en juin. Le Comité a été informé que le bataillon qui devait arriver en mars avait été déployé comme prévu, portant à 6 120 le total des effectifs militaires de l'AMISOM. Même si la planification du bataillon qui doit arriver en juin a déjà commencé, son déploiement risque d'être retardé pendant l'exercice 2010/11. S'il est possible de finaliser la procédure d'achat des équipements nécessaires à ce bataillon en mai, il pourra être déployé en juin. Les incidences financières nettes du déploiement de ce bataillon, y compris le transport du matériel appartenant aux contingents, sont évaluées à environ 4 millions de dollars. Par conséquent, le Comité a été informé qu'un délai dans le déploiement du bataillon devant arriver en juin entraînerait une diminution des dépenses d'environ 4 millions de dollars pour l'exercice 2009/10, et que le projet de budget pour 2010/11 accuserait une augmentation des dépenses d'un montant équivalent.

19. Le Comité consultatif note que le montant total des ressources prévues pour les contingents pour le présent exercice 2009/10 est de 40 037 800 dollars. Toutefois, les prévisions de dépenses pour l'exercice en cours devraient s'établir à 26 996 400 dollars en tout, soit un solde inutilisé de 13 041 400 dollars, essentiellement en raison du déploiement et de la rotation envisagés d'un contingent de la Mission grâce à l'appui d'un donateur bilatéral, d'un approvisionnement en rations moins important résultant de l'application du taux d'abattement pour retard dans le déploiement ainsi que d'une baisse du coût global des rations. Le total des

prévisions de dépenses pour le personnel de police de la Mission pour l'exercice en cours s'élève à 465 700 dollars, et les prévisions de dépenses devraient atteindre 47 400 dollars en tout, soit un solde inutilisé de 418 300 dollars résultant du déploiement d'un nombre moins important d'effectifs de police que prévu pendant l'exercice en cours du fait de la situation sur le plan de la sécurité (voir également l'annexe I).

## 2. Personnel civil

| *Catégorie*[a] | *Effectif proposé (2009/10)* | *Effectif actuel (2010/11)* | *Variation* |
|---|---|---|---|
| Personnel recruté sur le plan international | 142 | 146 | 4 |
| Personnel recruté sur le plan national[b] | 98 | 104 | 6 |
| Personnel temporaire (autre que pour les réunions) | 40 | 19[c] | (21) |
| **Total** | **280** | **269** | **(11)** |

[a] Représente l'effectif le plus élevé autorisé/proposé.

[b] Y compris les administrateurs et les agents des services généraux recrutés sur le plan national.

[c] L'exercice 2009/10 comprend 10 postes de temporaire pour les équipes de planification au Siège désormais proposées au titre du compte d'appui pour 2010/11. Cinq postes du groupe chargé du recrutement et deux postes pour l'équipe chargée du projet de Mombasa ont été supprimés. Quatre postes d'auditeur résident du Bureau des services de contrôle interne seraient financés au moyen du compte d'appui pour l'exercice 2010/11.

20. Le montant proposé au titre du personnel civil pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 s'élève à 22 660 900 dollars, soit une progression de 427 800 dollars (1,9 %) par rapport aux crédits ouverts en 2009/10. Un taux d'abattement de 40 % pour délais de recrutement a été appliqué aux prévisions de dépenses pour le personnel recruté sur le plan international, les agents des services généraux recrutés sur le plan national et les administrateurs recrutés sur le plan national. Pour l'exercice 2009/10, un taux d'abattement de 30 % pour délais de recrutement a été appliqué pour le personnel recruté sur le plan international et un taux de 20 % pour les deux catégories de personnel recruté sur le plan national (voir A/64/509, par. 28). Compte tenu du tableau d'occupation des postes figurant au paragraphe 6 ci-dessus, le Comité consultatif note qu'au 31 mars 2010, les taux de vacance de postes étaient de 57,7 % pour le personnel recruté sur le plan international et de 55,1 % pour le personnel recruté sur le plan national et que par conséquent, dans les deux cas, ils étaient de loin supérieurs aux taux d'abattement pour délais de recrutement pour l'exercice en cours. À cet égard, sur sa demande, le Comité consultatif a été informé qu'au 8 avril 2010, sur les 16 postes de chefs de section et de service du Bureau d'appui (1 D-2, 3 D-1, 11 P-5 et 1 P-4), 15 postes avaient été pourvus, et que le dernier candidat avait été approuvé par le Conseil central de contrôle pour le personnel des missions.

21. Le Bureau d'appui a signalé au Comité consultatif que l'opération devait faire face à d'énormes difficultés pour recruter et fidéliser le personnel et que de nombreux candidats ne donnaient pas suite aux offres d'emploi qui leur étaient faites. L'UNSOA attribue ces difficultés aux incertitudes liées à son déploiement futur en Somalie, ainsi qu'à sa classification en tant que mission formellement déconseillée aux familles.

22. En outre, le Comité consultatif prend note de la différence dans les conditions de service entre le personnel du Bureau d'appui et celles des autres fonctionnaires de l'Organisation en poste à Nairobi du fait de la classification de l'UNSOA en tant que mission formellement déconseillée aux familles. Le Comité est préoccupé que le Secrétaire général ne se soit pas saisi de cette question. Il continue de penser que les conditions sur le terrain devraient constituer le facteur déterminant dans la désignation d'une mission comme autorisée ou formellement déconseillée aux familles. Le Comité examinera cette question dans le cadre de son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/64/660).

23. Le Comité consultatif a en outre été informé que le taux de rotation était élevé et que sur 41 personnes en moyenne recrutées sur le plan international, 49 avaient quitté le Bureau d'appui depuis juillet 2009. C'est pourquoi l'UNSOA a recruté du personnel temporaire et des vacataires sur des contrats de courte durée. **Le Comité est préoccupé par les difficultés auxquelles doivent faire face de nombreuses missions, y compris l'UNSOA, pour recruter et retenir le personnel ainsi que pour réduire le taux de rotation élevé. Il a l'intention de formuler des observations sur ces questions dans son rapport d'ensemble sur les opérations de maintien de la paix.**

24. L'augmentation des dépenses au titre du personnel civil est imputable aux :

a) Salaires du personnel recruté sur le plan international (7 991 000 dollars) et du personnel recruté sur le plan national (2 110 300 dollars) du fait du déploiement prévu de l'ensemble des effectifs et des taux d'abattement de 40 % pour délais de recrutement; ainsi que des dépenses communes de personnel correspondantes (5 376 400 dollars et 1 247 000 dollars respectivement), conformément à l'adoption par l'Assemblée générale, dans sa résolution 63/250 de nouveaux régimes contractuels régis par un règlement unique entrés en vigueur le 1er juillet 2009; et

b) Aux coûts du personnel temporaire (autre que pour les réunions) (3 412 800 dollars représentant une réduction de 3 704 300 dollars, soit 52 %, par rapport à 2009/10), résultant de la baisse du nombre de postes proposés pour 2010/11 à la suite de la suppression de 7 postes et du financement proposé de 14 postes à partir du budget du compte d'appui pour l'exercice 2010/11 (voir tableau précédant le paragraphe 20).

*Recommandations concernant les postes*

25. On trouvera à l'annexe III un récapitulatif des modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs. Comme indiqué dans le tableau précédant le paragraphe 20, l'effectif proposé a été réduit de 11 postes, compte tenu de la création proposée de 10 nouveaux postes, compensée par le financement proposé au moyen du compte d'appui de 10 postes temporaires pour les équipes de planification au Siège et la suppression proposée de 11 postes financés au titre du personnel temporaire (autres que pour les réunions).

26. Au paragraphe 49 du projet de budget, il est indiqué qu'un poste de spécialiste de la planification (P-3) est proposé au Bureau du directeur. Le spécialiste de la planification travaillerait sous la direction d'un fonctionnaire d'administration (hors classe) et serait notamment chargé d'analyser les cahiers des charges et de normaliser la gestion des données ainsi que les procédures de suivi internes,

fournirait des conseils aux sections sur les initiatives intersectorielles de gestion, de suivi et d'amélioration des résultats et recenserait les meilleures pratiques du Bureau d'appui. Le Comité consultatif note que l'équipe de collaborateurs directs du Bureau du directeur comprend actuellement 11 postes (1 D-2, 2 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 agent du Service mobile et 4 agents des services généraux recrutés sur le plan national). **Compte tenu du taux de vacance de postes de 57,7 % pour le personnel recruté sur le plan international (voir par. 6 ci-dessus), ainsi que des compétences en matière de planification et d'analyse déjà disponibles grâce au Bureau d'appui et à l'équipe de planification, le Comité consultatif recommande que les fonctions en question soient assurées par le personnel en place. À l'exception de la création proposée d'un poste de spécialiste de la planification (P-3) au Bureau du directeur, il recommande que tous les autres postes proposés par le Secrétaire général soient approuvés.**

27. **Le Comité consultatif recommande à nouveau : a) de rester prudent lors du recrutement de personnel sur le plan national dans les implantations actuelles étant donné qu'à terme l'opération doit être déplacée en Somalie; et b) de mettre au point un plan d'aménagement des effectifs pour garantir une transition sans heurt, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de créer une mission de maintien de la paix en Somalie (A/64/509, par. 38).**

### 3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

| *Montant alloué pour 2009/10* | *Montant proposé pour (2010/11)* | *Variation* |
|---|---|---|
| 150 843 400 | 150 804 200 | (39 200) |

28. Le montant estimatif des dépenses opérationnelles pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 est inférieur de 39 200 dollars par rapport au montant alloué pour 2009/10. Le Comité consultatif formulera ses observations et ses recommandations sur les dépenses opérationnelles au paragraphe 48 ci-après.

#### Voyages

29. Les dépenses au titre des voyages pour l'exercice en cours commençant le 31 mars 2010 sont estimées à 3 037 800 dollars, soit un dépassement de crédits prévu de 700 700 dollars (30 %), du fait de besoins plus importants que prévu pour les voyages opérationnels lors de la phase de démarrage, ainsi que des indemnités mensuelles de subsistance pour le personnel temporaire (voir annexe I).

30. Le total des dépenses afférentes aux voyages est estimé à 1 173 100 dollars pour la période 2010/11, soit une baisse de 1 164 000 dollars (49,8 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2009/10. Comme indiqué dans le budget, la réduction des crédits demandés s'explique essentiellement par : a) la diminution des vols commerciaux étant donné que le Bureau d'appui utilisera de plus en plus ses propres appareils ou les contrats logistiques qu'il a négociés avec des tiers pour assurer les voyages des membres du personnel (voir également les paragraphes 39 à 41 ci-après); b) la diminution des dépenses afférentes aux voyages du personnel temporairement détaché d'autres missions de maintien de la paix ou du Siège à la suite du renforcement du déploiement de personnel autorisé pendant l'exercice budgétaire; et c) la suppression du budget du financement de l'équipe de

planification au Siège, qu'il est proposé de transférer au compte d'appui pour les opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2010/11.

**Installations et infrastructures**

31. Les dépenses pour l'exercice 2009/10 devraient atteindre 65 426 100 dollars au 31 mars 2010, avec un solde inutilisé de 12 975 100 dollars (16,5 %) du fait : a) du retard dans la construction du quartier général pour la force temporaire ainsi que de l'hôpital de niveau II et de la base logistique de distribution à l'aéroport de Mogadiscio en raison de la situation sur le plan de la sécurité; et b) d'un retard dans la construction de la base d'appui de Mombasa en raison des négociations en cours avec les autorités gouvernementales, compensé en partie par l'augmentation des coûts de la construction du camp à la suite de retards dans les travaux (voir annexe I).

32. Les dépenses prévues au titre des installations et infrastructures pour 2010/11 s'élèvent à un total de 75 062 700 dollars, soit une baisse de 3 338 500 dollars (4,3 %) par rapport aux crédits alloués pour 2009/10. Le Comité consultatif a été informé que les prévisions 2010/11 étaient inférieures au montant prévu étant donné que les équipements et les fournitures, y compris les groupes électrogènes, les unités de réfrigération, le matériel de cuisine, les bâtiments préfabriqués et les équipements d'assainissement ont été achetés en 2008/09 et 2009/10. En outre, ces biens serviront à moderniser les infrastructures de Mogadiscio et font partie du programme de construction sur deux ans de l'UNSOA. À cet égard, six camps devraient être achevés en 2009/10 et trois autres d'ici au 30 juin 2011; tous les camps seraient situés à Mogadiscio ou dans ses environs.

33. Les prévisions pour 2010/11 comprennent un montant de 36 820 000 dollars au titre des services de construction, représentant une diminution de 4 917 000 dollars (11,8 %) par rapport à 2009/10. En réponse à sa demande, le Comité consultatif a reçu une mise à jour du plan de construction sur deux ans du Bureau d'appui ainsi que le tableau ci-après récapitulant tous les projets prévus et inscrits au budget en 2009/10 :

| *Projets prévus* | *État d'avancement* | *Budget (dollars É.-U.)* |
|---|---|---|
| Construction de six camps | En construction en 2009/10 | 32 760 000 |
| Quartier général de la force permanente/hôpital de niveau II | En construction en 2009/10 | 4 351 000 |
| Siège du Bureau d'appui à Nairobi | En construction en 2009/10 | 120 000 |
| Construction des camps préfabriqués par l'entrepreneur | En construction en 2009/10 | 2 500 000 |
| Quartier général de la force temporaire/hôpital de niveau II | Pas de construction en 2009/10 ou 2010/11 | 10 134 000 |
| Centre de distribution de l'aéroport de Mogadiscio | Pas de construction en 2009/10 ou 2010/11 | 990 000 |
| Base d'appui de Mombasa | En attente du résultat des négociations avec les autorités gouvernementales | 1 710 000 |

| *Projets prévus* | *État d'avancement* | *Budget (dollars É.-U.)* |
|---|---|---|
| | Taux d'abattement de 30 % pour retard dans la construction des camps | (9 828 000) |
| | Réduction par l'Assemblée générale (0,5 %) | (1 000 000) |
| **Total** | **Travaux de construction en 2009/10** | **41 737 000** |

34. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les principales activités de construction à Mogadiscio, inscrites au budget 2009/10, auraient dû être achevées au 31 mars 2011, y compris, comme indiqué dans le tableau ci-dessus, le quartier général de la force permanente et un hôpital de niveau II; trois bâtiments permanents et trois bâtiments préfabriqués à usage d'habitation et installations connexes; des dispositifs de défense des périmètres et de contrôle des accès; des puits forés; ainsi que des unités de traitement de l'eau et de traitement des eaux usées. Les projets importants qui n'ont pas été mis en œuvre en 2009/10 comprennent le quartier général de la force temporaire, la base d'appui de Mombasa et les travaux de construction à l'aéroport de Mogadiscio. Le Comité a en outre été informé que les économies réalisées sur ces projets seraient dans l'ensemble annulées par les dépenses plus élevées que prévu au titre des entrepreneurs pour la construction des bâtiments préfabriqués.

35. Pour ce qui est des principales activités de construction pour 2010/11, le Comité a été informé que les projets ci-après seraient achevés d'ici au 30 septembre 2011 : a) la construction de logements permanents pour un bataillon (850 soldats); b) la construction de logements préfabriqués et d'installations connexes pour deux bataillons (1 700 soldats); et c) la construction d'un périmètre de défense pour neuf camps de bataillon, pour le quartier général de la force permanente et pour l'hôpital de niveau II. **Le Comité estime qu'une approche prudente est nécessaire pour ces activités de construction et espère, compte tenu de la situation sur le terrain, qu'elles sont toutes soigneusement contrôlées.**

**Transports terrestres**

36. Les dépenses prévues pour l'exercice 2009/10 étaient estimées à 9 194 900 dollars au 31 mars 2010 faisant ressortir un solde inutilisé d'un montant de 6 465 100 dollars (41,3 %) s'expliquant par des dépenses inférieures aux prévisions au titre du matériel d'aérodrome pour Mogadiscio, lequel n'a pas été acheté car les mouvements aériens ont été assurés par un entrepreneur tiers; ainsi que des véhicules et des camionnettes, du carburant et des lubrifiants (voir annexe I).

37. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'au 12 avril 2010, le Bureau d'appui avait acheté et reçu 121 véhicules. Cinquante véhicules ont été livrés à Mogadiscio, 28 à Nairobi, 1 à Entebbe (Ouganda) et 42 à Mombasa. En outre, 18 véhicules avaient été commandés et étaient en transit; 48 étaient en cours d'acquisition et 6 devaient être achetés au moyen des ressources prévues pour 2010/11. Les 193 véhicules prévus pour l'UNSOA devraient être répartis comme suit : 127 pour Mogadiscio, 33 pour Mombasa et 33 pour Nairobi.

38. Les ressources demandées au titre des transports terrestres pour la période 2010/11 s'élèvent à un total de 9 527 300 dollars, une baisse de 6 132 700 dollars (39,2 %) comparée au crédit ouvert pour 2009/10, essentiellement imputable à

l'acquisition des véhicules demandés dans le courant des exercices 2008/09 et 2009/10. Il est également précisé dans le budget que ces diminutions des dépenses sont partiellement compensées par une augmentation des besoins en carburants et lubrifiants du fait de la hausse prévue de la consommation d'essence estimée à 4,4 millions de litres pour 2010/11 contre 3,6 millions de litres pour l'exercice budgétaire 2009/10. La hausse anticipée de la consommation d'essence est basée sur le déploiement du personnel de l'UNSOA et de l'AMISOM pendant la période 2010/11.

**Transports aériens**

39. Les dépenses prévues pour l'exercice 2009/10 étaient estimées, au 31 mars 2010, à 376 800 dollars faisant ressortir un solde inutilisé d'un montant de 4 087 400 dollars (91,6 %) s'expliquant par : a) l'impossibilité pour le Bureau d'appui, pour des raisons de sécurité, d'acheter un aéronef pour le transport du personnel des Nations Unies; et b) la passation d'un marché pour un appareil affrété dans l'attente de la signature d'un contrat logistique avec un tiers en avril 2010 (voir annexe I).

40. Le Comité consultatif a été informé par le Bureau d'appui qu'un délai supplémentaire était anticipé dans la procédure d'évaluation des offres reçues à la suite de l'appel d'offres lancé pour le recrutement à long terme d'une société commerciale pour le transport de marchandises et de passagers du fait de la pénurie de ce type particulier d'aéronef, mais que cet appareil restait nécessaire notamment pour les cas où les sociétés commerciales ne souhaiteraient pas voyager à Mogadiscio. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'en louant des appareils disponibles localement, 38 vols en tout (10 évacuations sanitaires et 28 autres vols) ont été effectués pour le Bureau d'appui, le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS) et l'AMISOM. Le Comité a également été informé que sur la base de 1 000 heures de vol, utilisée comme référence pour les contrats des Nations Unies relatifs à ce type d'aéronef, le coût différentiel comparé à une société commerciale serait d'environ 3 millions de dollars par année.

41. Les ressources demandées au titre des transports aériens pour l'exercice 2010/11 s'élèvent à 3 066 100 dollars en tout, soit une augmentation de 8 601 900 dollars (192,7 %) par rapport au crédit ouvert pour 2009/10, s'expliquant essentiellement par l'augmentation des dépenses de location et d'exploitation d'un avion ainsi que de carburants et de lubrifiants pour 1 000 heures de vol d'avion contre 370 heures de vol en 2009/10.

**Communications**

42. Les dépenses prévues pour l'exercice 2009/10 étaient estimées au 31 mars 2010 à 12 176 700 dollars faisant ressortir un solde inutilisé d'un montant de 270 400 dollars (2,2 %). Les ressources demandées au titre des communications pour l'exercice 2010/11 s'élèvent à un montant total de 16 490 800 dollars, soit une augmentation de 4 043 700 dollars (32,5 %) par rapport au crédit ouvert pour 2009/10. Dans le projet de budget-programme, il est précisé que l'augmentation des crédits demandés est principalement imputable au financement de la deuxième phase d'un projet triennal visant à aider l'AMISOM à mettre en œuvre sa stratégie de communication au moyen de services d'appui aux programmes d'information, y compris, mais non exclusivement, à l'ouverture d'une station radiophonique

pouvant diffuser dans tout le pays en ondes courtes et en FM. Cette augmentation s'explique également par la mise en place de communications par réseaux commerciaux à l'appui du déploiement du personnel de l'opération et de l'infrastructure de ses transmissions dans l'ensemble du Kenya et à Mogadiscio. Elle est en partie compensée par les acquisitions importantes de matériel de transmission effectuées pour soutenir les opérations de l'AMISOM et du Bureau d'appui pendant les exercices 2008/09 et 2009/10.

43. Le Comité consultatif note que les prévisions de dépenses au titre des communications comprennent un montant de 8 244 800 dollars pour les services d'information, soit une augmentation de 6 243 900 dollars (312,1 %) par rapport aux crédits d'un montant de 2 000 900 dollars ouverts pour l'exercice 2009/10. Ayant demandé des précisions, le Comité a reçu l'état détaillé ci-après des dépenses prévues pour l'exercice 2010/11 :

(En dollars des États-Unis)

| *Description* | *Ressources demandées* |
|---|---|
| Personnel de radiodiffusion recruté sur le plan international | 80 667 |
| Système d'information de l'AMISOM (phase II) | 7 255 887 |
| Services de recherche et d'analyse | 840 000 |
| Location d'emplacements pour les stations-relais | 60 000 |
| **Total**[a] | **8 236 554** |

[a] Le total des dépenses prévues au titre de l'information s'élève à 8 244 800 dollars, dont un montant additionnel de 8 246 dollars estimé pour l'équipe de planification au Siège.

44. Le Comité consultatif ayant demandé des précisions, il a été informé que les activités d'information étaient gérées par une équipe conjointe Union africaine/Nations Unies d'appui à l'information qui a pour but essentiel de : a) mettre en place une stratégie de communication pour recueillir un large soutien populaire et faire mieux comprendre le rôle de l'AMISOM; et b) renforcer la sécurité du personnel et l'efficacité des opérations de l'AMISOM dans les milieux de l'information en Somalie. L'équipe d'appui à l'information a été constituée en novembre 2009 et a démarré ses activités en décembre 2009 dans les domaines de la recherche, de la presse et de la sensibilisation, de la production et de la radio.

**Services médicaux**

45. Au 31 mars 2010, le montant des dépenses pour l'exercice 2009/10 était estimé à 2 859 400 dollars, ce qui laisserait un solde inutilisé de 878 200 dollars (soit 23,5 %) (voir annexe I). Le montant des prévisions de dépenses au titre du matériel et des services médicaux pour l'exercice 2010/11 est estimé à 6 982 200 dollars, soit une augmentation de 3 244 600 dollars (86,8 %) par rapport au crédit ouvert pour 2009/10, et s'explique surtout par : a) l'achat de médicaments et de fournitures médicales nécessaires pour approvisionner une unité médicale de niveau I par bataillon et deux hôpitaux de niveau II à l'appui de l'AMISOM à Mogadiscio; b) le renforcement du déploiement de personnel militaire et civil par rapport à l'exercice 2009/10; et c) l'évacuation médicale de 50 membres du personnel de l'AMISOM. Il est indiqué au paragraphe 20 du projet de budget que le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie

continuera à fournir aux médecins, aux membres du personnel médical et aux soldats de la Mission une formation aux soins à dispenser en cas de traumatisme afin que des soins de ce type soient immédiatement dispensés à tous les membres du personnel de la Mission et du Bureau d'appui à Mogadiscio. Il continuera également à fournir du matériel médical et des médicaments aux formations de niveau I et II de la Mission et à assurer l'entretien de la formation de niveau II destinée au personnel civil de l'ONU en mission à Mogadiscio.

**Fournitures, services et matériel divers**

46. Au 31 mars 2010, le montant des dépenses pour l'exercice 2009/10 était estimé à 21 541 900 dollars, ce qui laisserait un solde inutilisé de 745 500 dollars (soit 3,3 %) (voir annexe I), ce qui s'explique surtout par le retard enregistré dans la construction de la base d'appui de Mombasa. Le montant des prévisions de dépenses au titre des fournitures, services et matériel pour l'exercice 2010/11 est estimé à 23 744 800 dollars, ce qui représente une augmentation de 1 457 400 dollars (6,5 %) par rapport au crédit ouvert pour 2009/10. Cela s'explique surtout par le montant des prévisions de dépenses au titre des services de détection des mines et de déminage, qui s'établit à 14 468 000 dollars, ce qui représente une augmentation de 4 248 700 dollars (41,6 %) par rapport à 2009/10. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a reçu un tableau où sont ventilées les prévisions de dépenses pour l'exercice 2010/11:

| *Description* | *Montant (dollars É.-U.)* |
|---|---|
| **Personnel** | 2 884 827 |
| **Formation** | |
| Formation avancée à la neutralisation des explosifs et munitions | 2 473 000 |
| Formation à la neutralisation des explosifs, des munitions et des engins explosifs improvisés | 528 000 |
| **Total partiel** | **3 001 000** |
| **Voyages** | 306 076 |
| **Dépenses de fonctionnement** | |
| Matériel | |
| Matériel de neutralisation des explosifs et munitions | 337 610 |
| Matériel spécialisé servant à la neutralisation d'explosifs, de munitions et d'engins explosifs improvisés | 1 935 570 |
| Mobilier et matériel de bureau | 316 700 |
| Matériel informatique | 152 200 |
| Matériel de bureau Nairobi | 332 000 |
| Fret | 307 408 |
| **Total partiel (matériel)** | **3 381 488** |
| Frais de location et d'entretien des locaux | 786 800 |
| Affrètement d'avions | 274 000 |
| Appui – véhicules renforcés contre les mines | 1 090 100 |
| Fournitures | 130 200 |

| *Description* | *Montant (dollars É.-U.)* |
|---|---|
| Entretien des véhicules et carburant | 138 000 |
| Logistique/gestion des camps/sécurité | 943 800 |
| Explosifs | 80 000 |
| Autres dépenses administratives | 380 000 |
| **Total partiel** | **7 204 388** |
| Dépenses d'appui et honoraires de gestion | 1 071 703 |
| **Total** | **14 467 994** |

47. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que, pendant l'exercice 2010/11, l'appui apporté à l'AMISOM par le Service de la lutte antimines du Département des opérations de maintien de la paix se ferait comme suit : a) formation à l'intention des officiers de la Mission pour leur apprendre à diriger et à mener des opérations de neutralisation de munitions et d'explosifs; b) formation avancée, tutorat et appui pour permettre à l'AMISOM de faire face aux menaces liées à la neutralisation de munitions et d'explosifs, et de mettre au point des contre-mesures défensives; et c) achat du matériel et des explosifs nécessaires. À la suite de l'attentat perpétré contre le quartier général de la force de l'AMISOM le 17 septembre 2009 (voir aussi A/64/509, par. 13 et 14), le rôle du Service de la lutte antimines a été élargi dans le budget 2010/11 pour lui permettre : a) d'apporter un concours à l'AMISOM pour créer et gérer une capacité d'intervention coordonnée, globale et efficace afin de neutraliser les engins explosifs improvisés; et b) d'assurer la collecte et la neutralisation des munitions et explosifs, de faire des travaux de levés et de mener des actions de sensibilisation au danger des mines, afin d'aider la Mission à s'acquitter de ses tâches dans des zones où elle ne peut pas se déployer ou opérer.

**Recommandation concernant les dépenses opérationnelles**

48. Le Comité consultatif note que, depuis la création de la Mission, le pourcentage des crédits non utilisés est de 15 % en moyenne (voir annexe IV). Le montant du solde inutilisé pour l'exercice actuel devrait atteindre 50 735 700 dollars (soit 23,8 %), se répartissant comme suit : 13 459 700 dollars (33,2 %) à la rubrique Militaires et personnel de police; 8 269 600 dollars (37,2 %) à la rubrique Personnel civil; et 29 006 400 dollars (19,2 %) à la rubrique Dépenses opérationnelles (voir par. 13 ci-haut et annexe I). **Le Comité consultatif sait que la sous-utilisation des crédits est essentiellement attribuable à des circonstances indépendantes de la Mission et que les conditions de sécurité qui règnent à Mogadiscio continuent d'empêcher le déploiement de personnel et de matériel. Compte tenu de ce qui précède, le Comité consultatif recommande de diminuer de 15 %, soit 22 620 630 dollars, le montant prévu pour l'exercice 2010/11 au titre des dépenses opérationnelles.**

# V. Observations et recommandations diverses

**Structure**

49. Le Comité consultatif rappelle que, à la suite de l'examen portant sur les fonctions administratives du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie et du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie, il a été décidé que ce dernier prendrait en charge toutes les tâches administratives et budgétaires fondamentales des deux unités à compter du 1er janvier 2010 et que plusieurs fonctions et services administratifs seraient confiés à l'Office des Nations Unies à Nairobi, avec un partage des coûts réglé par voie de mémorandum d'accord (voir A/64/509, par. 60).

50. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que, comme prévu, le Bureau d'appui avait pris en charge toutes les tâches administratives du Bureau politique au 1er janvier 2010 et qu'un mémorandum d'accord avait été élaboré pour officialiser les dispositions concernant le partage des coûts. L'UNSOA assure les services administratifs suivants: a) appui en matière de gestion des ressources humaines; b) soutien financier, en coordination étroite avec le groupe régional de coordination du Bureau politique; c) appui dans le domaine des achats et de la gestion des contrats; d) appui aux missions d'évaluation interne et externe; et e) appui aux activités financées par le budget du Bureau politique et le fonds d'affectation spéciale. Le Comité consultatif a également été informé que le soutien administratif se limitait aux activités du Bureau politique à Nairobi et à Mogadiscio et ne concernait pas les activités des bureaux régionaux qui se situeront dans le Somaliland et le Puntland. Le Bureau d'appui donne aussi des conseils techniques au Bureau politique, notamment dans le domaine des technologies de l'information et des communications, du génie, du contrôle des mouvements et des opérations aériennes. Le Comité consultatif a obtenu les organigrammes de l'UNSOA (un organigramme général, un organigramme pour le Bureau d'appui à Nairobi et un organigramme pour le Bureau d'appui à Mombasa) (voir annexe V) et du Bureau politique (voir annexe VI).

51. Le Comité consultatif rappelle les observations qu'il a formulées dans son précédent rapport (ibid., par. 59 à 62) en ce qui concerne la structure globale d'appui aux activités des Nations Unies en Somalie et la prise en charge des fonctions administratives du Bureau politique par le Bureau d'appui. **Le Comité consultatif réitère sa préoccupation quant à la complexité et à la lourdeur bureaucratique de la structure opérationnelle globale, ce qui pose des problèmes de coordination et rend difficile l'application du principe de responsabilité. Il rappelle qu'il a invité le Secrétaire général à garder à l'examen toutes les activités et structures liées à la présence de l'ONU en Somalie et, prenant note des efforts mis en œuvre, il prie le Secrétaire général de lui faire rapport en la matière dans les prochains projets de budget relatifs au Bureau d'appui et au Bureau politique. D'autre part, le Comité consultatif rappelle qu'il convient de définir plus clairement l'approche intégrée, ainsi que les liens existant entre les nombreux organismes des Nations Unies, entre autres, qui apportent un appui à la Somalie, et expliquer dans quelle mesure cela contribue à la réalisation des objectifs fixés par le Conseil de sécurité. Il estime d'ailleurs que, à ce stade, il conviendrait d'avoir des points de référence afin de mesurer l'efficacité de l'appui apporté par le système des Nations Unies à l'AMISOM.**

**Soutien logistique**

52. Le Comité consultatif a appris que la base d'appui de Mombasa se trouvait sur un site commercial comprenant cinq entrepôts pris à bail, de la place pour l'entreposage des conteneurs et des préfabriqués pour les bureaux. Le Comité consultatif a également appris que le Gouvernement kényan avait mis à la disposition du Bureau d'appui des terrains inoccupés voisins de l'aéroport international de Mombasa, en vue de la construction d'une base d'appui spécialisée. À l'heure actuelle, les chefs de section et de service concernant les activités de Mombasa, ainsi que le personnel participant aux pourparlers avec l'AMISOM et d'autres partenaires sur l'appui direct à apporter, sont basés à Nairobi, et c'est de là que s'effectuent la plupart des fonctions d'appui administratif (voir aussi annexe V). Comme indiqué au paragraphe 32 du projet de budget, le tableau d'effectif proposé pour l'exercice 2010/11 comprend des postes supplémentaires pour la base d'appui de Mombasa, où devraient travailler près de la moitié des membres du Bureau d'appui. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'au 28 février 2010, l'effectif de la base d'appui à Mombasa se composait de 19 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 6 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 3 prestataires internationaux. **Le Comité consultatif engage le Bureau d'appui à mettre au point un plan de déploiement correspondant aux besoins opérationnels pour transférer son personnel à Mombasa.**

53. La base d'appui de Mombasa doit gérer l'approvisionnement, l'entreposage et la chaîne logistique de tous les mouvements partant de Mombasa vers Mogadiscio. En ce qui concerne l'appui apporté par l'UNSOA à l'AMISOM, le Comité consultatif, ayant demandé des précisions, a été informé que le Bureau d'appui utilisait principalement le transport maritime pour l'approvisionnement. Quinze navires sont utilisés pour le transport des rations, de l'approvisionnement général, du matériel de défense, du matériel médical, des installations en préfabriqué, des engins de manutention et de matériel divers, ainsi que des véhicules. Ces navires ont été loués à court terme pour assurer le transport à partir de la base d'appui de Mombasa jusqu'au camp aéroportuaire de l'AMISOM à Mogadiscio, où les véhicules de la flotte de la Mission transportent le fret jusqu'à son point de destination, ou dans le sens inverse. Tous les navires qui font la navette entre Mombasa et Mogadiscio bénéficient, à l'aller comme au retour, d'une escorte militaire fournie par l'Union européenne. Le Comité consultatif a également appris que le Bureau d'appui avait utilisé le transport aérien entre Entebbe et Mogadiscio pendant la phase de démarrage. Cependant, depuis la mise en place de liaisons maritimes deux fois par semaine entre Mombasa et Mogadiscio, seuls quelques vols ont été organisés pour le transport urgent de rations, de fournitures médicales et de pièces détachées. Le transport aérien n'est pas utilisé, principalement pour des raisons de sécurité, l'aéroport de Mogadiscio étant régulièrement la cible de tirs de mortiers et les installations de l'aéroport étant limitées au matériel d'incendie et à l'équipe de pompiers fournis par l'AMISOM et le Bureau d'appui. Quant au transport terrestre jusqu'à Mogadiscio en passant par le sud de la Somalie, il n'est pas envisageable actuellement pour des raisons de sécurité, d'autant que les routes sont en très mauvais état. Le Comité consultatif a en outre appris que la base d'appui de Mombasa s'était occupée, jusqu'à présent, de 146 différents chargements commerciaux arrivés par voie aérienne et maritime. Si besoin était, les entrepôts de la base de Mombasa pourraient être agrandis. En ce qui concerne le transport maritime, le Comité consultatif note que, le 1er août 2009, le Bureau d'appui a conclu avec le Programme alimentaire mondial un accord de prestation de services

pour trois expéditions de rations, par fret maritime, entre Mombasa et Mogadiscio pour une valeur de 300 000 dollars (voir A/64/644, sect. V. B).

54. Pour ce qui est des activités de la chaîne d'approvisionnement prévues pour 2010, le Comité consultatif, ayant demandé des précisions, a été informé qu'un dossier visant un contrat de transport de fret à long terme avait été communiqué à la Division des achats le 8 mars 2010. Ce contrat porterait sur le transport maritime entre Mombasa et Mogadiscio, ainsi que d'autres ports de Somalie; le transport aérien entre Nairobi, Mombasa, Mogadiscio, Entebbe et Bujumbura; et le transport terrestre à l'intérieur du Kenya et vers Entebbe et Bujumbura. Le contrat couvrirait toutes les formalités douanières et les questions de manutention, ainsi que la prestation de services porte à porte dans toute la zone desservie par l'UNSOA. **Le Comité consultatif demande que les prochains projets de budget comportent des informations sur l'exécution du contrat de transport de fret à long terme susmentionné.**

**Gestion des risques et application du principe de responsabilité**

55. En ce qui concerne les achats et la gestion des contrats, le Comité consultatif, ayant demandé des précisions, a été informé que les conditions de sécurité qui règnent à Mogadiscio et la nécessité d'assurer la gestion à distance avaient eu une incidence sur la passation des marchés et la gestion des contrats. Du fait de l'insécurité qui règne à Mogadiscio, il y a peu de prestataires disponibles et les coûts des services contractuels peuvent être considérablement majorés. C'est pourquoi le Bureau d'appui prend contact avec les prestataires éventuels afin de les informer sur le système des achats, les obligations contractuelles et la situation en matière de sécurité. D'autre part, pour réduire au minimum les risques que les rations soient de qualité insuffisante ou les livraisons retardées, le Bureau d'appui a créé un comité chargé d'établir le meilleur rapport qualité-prix en passant en revue les prestations visées par les contrats et en évaluant toutes les soumissions conformes.

56. Pour ce qui est du contrôle du matériel et des responsabilités connexes, le Comité consultatif a été informé que la situation tout à fait particulière qui est celle du Bureau d'appui nécessitait que les procédures de l'ONU soient quelque peu adaptées et renforcées. Plus précisément, les contingents de l'Union africaine exploitent et entretiennent du matériel de l'ONU et en sont responsables; les conditions de sécurité ne permettent pas d'envoyer des fonctionnaires de l'ONU à Mogadiscio; des systèmes de gestion à distance doivent être utilisés; il faut mettre en place des services contractuels d'inspection et de vérification aux fins de la comptabilité et de la maintenance du matériel; et les systèmes de gestion du matériel de l'Union africaine et de l'ONU sont très différents. Le Comité consultatif a également été informé qu'un mémorandum d'accord avait été conclu le 12 juillet 2009 entre l'Union africaine et l'ONU; il définit les relations entre les deux organisations, notamment les attributions et responsabilités en matière de gestion du matériel. D'autre part, l'AMISOM et le Bureau d'appui sont liés par un accord d'application qui précise les procédures à suivre pour le contrôle du matériel et la comptabilité. Ainsi, le marché pour les services relatifs à la vérification et à l'inspection du matériel doit être attribué d'ici au mois de mai 2010. Un programme d'assurance qualité doit aussi être mis en place pour évaluer les prestations et mener des inspections surprise des stocks de matériel de l'ONU qui sont en la possession de l'AMISOM. Le Comité consultatif a reçu un graphique qui brosse un tableau global des services contractuels proposés (voir annexe VII). **Le Bureau d'appui**

**rencontrant des difficultés pour effectuer des contrôles internes, le Comité consultatif s'inquiète de ce que les dispositions pour vérifier et inspecter le matériel de l'ONU et évaluer les prestations assurées n'aient pas encore été mises en place**.

57. Le Comité consultatif a été informé que, compte tenu de l'expérience acquise en matière d'appui apporté à l'AMISOM, il conviendrait d'examiner à nouveau si le système habituel de contrôle du matériel de l'ONU et la structure mise en place en la matière sont adaptés. Le Comité consultatif a appris par ailleurs qu'au sein du Bureau d'appui, neuf sections ou groupes ont à l'heure actuelle des attributions quant à la gestion des biens; cette façon de faire ne facilite pas la relation client avec l'AMISOM, ne permet pas d'assurer la cohérence des politiques et des pratiques, et complique encore davantage la gestion à distance. Le Bureau d'appui est en train de revoir la structure, la section de gestion du matériel et des diverses sections techniques et la répartition des attributions entre elles. L'examen devrait aboutir à : a) la désignation d'un interlocuteur unique au Bureau d'appui chargé de traiter les dossiers et de conseiller les clients de l'AMISOM sur le contrôle du matériel et la comptabilité; b) la standardisation de la politique du Bureau d'appui en matière de stocks; c) la centralisation du contrôle et de la gestion des inventaires et de l'établissement de rapports en la matière; d) la centralisation de la gestion du service contractuel chargé de l'inspection et de la vérification du matériel et du programme d'assurance qualité; et e) l'adoption d'un mode de gestion de projet pour veiller à ce que les transferts d'avoirs se fassent en fonction des besoins réels. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que l'examen de la répartition des attributions était en cours au 12 avril 2010 et que les efforts mis en œuvre visaient à respecter la condition fixée par l'ONU, à savoir que l'ensemble du matériel de l'ONU ait fait l'objet d'une inspection physique d'ici au 30 juin 2010.

58. **Le Comité consultatif prie le Secrétaire général de faire le point sur chacun des cinq éléments susmentionnés dans le cadre du projet de budget pour l'exercice 2011/12, notamment les conclusions issues de l'examen et les mesures prises, et d'expliquer dans quelle mesure les nouvelles dispositions ont permis de respecter les lignes directrices de l'ONU en matière de contrôle du matériel.**

# VI. Conclusion

59. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de l'appui à l'AMISOM pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 sont indiquées au paragraphe 102 du projet de budget. **Compte tenu des observations et des recommandations énoncées aux paragraphes 26 et 48 ci-haut, le Comité consultatif recommande de réduire de 22 716 530 dollars le montant du budget prévu par le Secrétaire général. Il recommande donc à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant de 182 504 770 dollars pour le financement de l'appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011**.

*Documentation*

- Financement de l'appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/644)
- Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2009/684)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le financement de l'appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie pour l'exercice allant du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/64/509)
- Résolution 1910 (2010), 1907 (2009) et 1897 (2009) du Conseil de sécurité
- Résolution 63/275 B de l'Assemblée générale

# Annexe I

## Dépenses effectives et prévues pour l'appui à l'AMISOM pour l'exercice allant du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010

(En milliers de dollars des États-Unis)

| | *1er juillet 2009-31 mars 2010* | | | | *Prévisions au 30 juin 2010* | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Catégorie* | *Montant alloué (1)* | *Dépenses (2)* | *Solde inutilisé (3) = (1) - (2)* | *1er avril-30 juin : dépenses (4)* | *Dépenses (5) = (2) + (4)* | *Solde inutilisé prévu (6) = (1) - (5)* | *Écart en pourcentage (7) = (6)/(1)* | *Explication des écarts* |
| **Militaires et personnel de police** | | | | | | | | |
| Observateurs militaires | – | – | – | – | – | – | – | |
| Contingents | 40 037,8 | 23 246,4 | 16 791,4 | 3 750,0 | 26 996,4 | 13 041,4 | 32,6 | L'écart tient essentiellement au fait que l'appui au déploiement et à la relève des contingents de l'AMISOM devrait être assuré grâce à un donateur bilatéral jusqu'au 31 mars 2010. Le Bureau d'appui apportera son concours aux relèves suivantes des contingents de l'AMISOM jusqu'au 30 juin 2010. L'écart en ce qui concerne les rations s'explique par le déploiement différé de soldats de l'AMISOM (5 516 en moyenne contre 6 400 prévus). |
| Police de l'Union africaine | 465,7 | 47,4 | 418,3 | – | 47,4 | 418,3 | 89,8 | Il est envisagé de déployer moins de membres de la police de l'Union africaine que prévu au cours de l'exercice concerné à cause des conditions de sécurité qui règnent à Mogadiscio. |
| Unités de police constituées | – | – | – | – | – | – | – | |
| **Total partiel** | **40 503,5** | **23 293,8** | **17 209,7** | **3 750,0** | **27 043,8** | **13 459,7** | **33,2** | |
| **Personnel civil** | | | | | | | | |
| Personnel recruté sur le plan international | 12 479,9 | 5 792,2 | 6 687,7 | 1 930,7 | 7 722,9 | 4 757,0 | 38,1 | Nombre moyen de membres du personnel effectivement déployés par mois moins élevé que ce qui était prévu au budget |
| Personnel recruté sur le plan national | 2 636,1 | 640,6 | 1 995,5 | 969,7 | 1 610,3 | 1 025,8 | 38,9 | Nombre moyen de membres du personnel effectivement déployés par mois moins élevé que ce qui était prévu au budget |

| Catégorie | 1er juillet 2009-31 mars 2010 | | | 1er avril-30 juin : dépenses (4) | Prévisions au 30 juin 2010 | | | Explication des écarts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Montant alloué (1) | Dépenses (2) | Solde inutilisé (3) = (1) - (2) | | Dépenses (5) = (2) + (4) | Solde inutilisé prévu (6) = (1) - (5) | Écart en pourcentage (7) = (6)/(1) | |
| Volontaires des Nations Unies | – | – | – | – | – | – | – | |
| Personnel temporaire (autre que pour les réunions) | 7 117,1 | 3 353,4 | 3 763,7 | 1 276,9 | 4 630,3 | 2 486,8 | 34,9 | Déploiement d'un nombre moins élevé que prévu de membres du personnel recruté sur le plan national et international |
| **Total partiel** | **22 233,1** | **9 786,2** | **12 446,9** | **4 177,3** | **13 963,5** | **8 269,6** | **37,2** | |
| **Dépenses opérationnelles** | | | | | | | | |
| Personnel fourni par des gouvernements | – | – | – | – | – | – | – | |
| Observateurs électoraux civils | – | – | – | – | – | – | – | |
| Consultants | 532,2 | 230,5 | 301,7 | 17,6 | 248,1 | 284,1 | 53,4 | Baisse des dépenses prévues au titre de la formation et de l'analyse de l'information |
| Voyages | 2 337,1 | 1 951,0 | 386,1 | 1 086,8 | 3 037,8 | (700,7) | (30,0) | En phase de démarrage, les dépenses au titre des voyages ont été plus élevées que prévu et il a fallu déployer du personnel temporaire à cause des délais de recrutement, auquel le Bureau d'appui a dû verser une indemnité mensuelle de subsistance. |
| Installations et infrastructures | 78 401,2 | 33 774,3 | 44 626,9 | 31 651,8 | 65 426,1 | 12 975,1 | 16,5 | La construction du quartier général de la force temporaire, d'un hôpital de niveau II et d'une base logistique de distribution à l'aéroport de Mogadiscio a été reportée *sine die* à cause des conditions de sécurité et la construction de la base d'appui de Mombasa a été différée du fait des négociations qui sont en cours avec les autorités. |
| Transports terrestres | 15 660,0 | 4 918,5 | 10 741,5 | 4 276,4 | 9 194,9 | 6 465,1 | 41,3 | Les écarts tiennent essentiellement à plusieurs facteurs : le matériel aéroportuaire prévu pour Mogadiscio n'a pas été acheté, le transport aérien ayant été assuré par un prestataire extérieur; les prévisions de dépenses au titre du fret ont été surestimées; et les dépenses au titre des véhicules, véhicules utilitaires, carburants et lubrifiants ont été moins élevées que prévu. |

| Catégorie | 1er juillet 2009-31 mars 2010 — Montant alloué (1) | Dépenses (2) | Solde inutilisé (3) = (1) - (2) | 1er avril-30 juin : dépenses (4) | Prévisions au 30 juin 2010 — Dépenses (5) = (2) + (4) | Solde inutilisé prévu (6) = (1) - (5) | Écart en pourcentage (7) = (6)/(1) | Explication des écarts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Transports aériens | 4 464,2 | 352,5 | 4 111,7 | 24,3 | 376,8 | 4 087,4 | 91,6 | Dans l'incapacité d'acheter un aéronef uniquement pour l'ONU à cause des conditions de sécurité, le Bureau d'appui ne déploiera par l'avion polyvalent qu'il envisageait de déployer; au lieu de cela, il loue des aéronefs pour appuyer ses opérations en attendant l'entrée en vigueur en avril 2010 du contrat de services logistiques passé avec un prestataire extérieur. |
| Transports maritimes et fluviaux | 1 231,1 | 375,3 | 855,8 | 135,3 | 510,6 | 720,5 | 58,5 | Achat de deux des six patrouilleurs prévus au cours de l'exercice |
| Communications | 12 447,1 | 11 816,1 | 631,0 | 360,6 | 12 176,7 | 270,4 | 2,2 | L'écart est dû à l'incapacité de déployer des consultants en communication, contrairement à ce qui était prévu, à cause des difficultés rencontrées pour obtenir des visas. |
| Informatique | 9 745,5 | 1 967,8 | 7 777,7 | 4 496,9 | 6 464,7 | 3 280,8 | 33,7 | L'écart est dû à l'incapacité de déployer des consultants en informatique, contrairement à ce qui était prévu, à cause des difficultés rencontrées pour obtenir des visas et aux retards qu'il pourrait y avoir dans l'achat de matériel informatique à cause des contraintes éventuelles imposées par le système des achats. |
| Services médicaux | 3 737,6 | 2 859,4 | 878,2 | – | 2 859,4 | 878,2 | 23,5 | Les dépenses au titre de l'évacuation sanitaire aérienne devraient être inférieures aux prévisions budgétaires, un accord ayant été passé entre le Bureau d'appui et la Fondation pour la médecine et la recherche en Afrique et aucune hospitalisation n'étant envisagée après l'évacuation massive qu'il y a eue au premier semestre de 2010. |
| Matériel spécial | – | – | – | – | – | – | – | |
| Fournitures, services et matériel divers | 22 287,4 | 11 602,6 | 10 684,8 | 9 939,3 | 21 541,9 | 745,5 | 3,3 | Compte tenu des retards enregistrés dans la construction de la base d'appui de Mombasa, il n'y a pas eu à acheter le matériel divers nécessaire à la base, les |

| Catégorie | 1er juillet 2009-31 mars 2010 : Montant alloué (1) | Dépenses (2) | Solde inutilisé (3) = (1) - (2) | 1er avril-30 juin : dépenses (4) | Prévisions au 30 juin 2010 : Dépenses (5) = (2) + (4) | Solde inutilisé prévu (6) = (1) - (5) | Écart en pourcentage (7) = (6)/(1) | Explication des écarts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | entrepôts temporaires qui sont loués étant entièrement équipés, et il devrait y avoir une diminution du nombre de transports aériens et maritimes de matériel appartenant aux contingents provenant des stocks stratégiques pour déploiement, puisque la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) devrait envoyer moins de matériel. |
| Projets à effet rapide | – | – | – | – | – | – | – | |
| **Total partiel** | **150 843,4** | **69 848,0** | **80 995,4** | **51 989,0** | **121 837,0** | **29 006,4** | **19,2** | |
| **Total brut** | **213 580,0** | **102 928,0** | **110 652,0** | **59 916,3** | **162 844,3** | **50 735,7** | **23,8** | |
| Recettes provenant des contributions du personnel | 2 358,7 | 1 248,2 | 1 110,5 | 1 110,5 | 2 358,7 | – | – | |
| **Total net** | **211 221,3** | **101 679,8** | **109 541,5** | **58 805,8** | **160 485,6** | **50 735,7** | **24,0** | |
| Contributions volontaires en nature (budgétisées) | – | – | – | – | – | – | – | |
| **Total** | **213 580,0** | **102 928,0** | **110 652,0** | **59 916,3** | **162 844,3** | **50 735,7** | **23,8** | |

# Annexe II

## Tableau récapitulatif des ressources financières par catégorie pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011

| | *Prévisions de dépenses* | | | | | *Observations* | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Catégorie* | *Total* | *AMISOM* | *UNSOA* | *Équipe de planification des Nations Unies* | *AMISOM (pourcentage)* | *AMISOM* | *UNSOA* |
| **Militaires et personnel de police** | | | | | | | |
| Observateurs militaires | – | – | – | – | – | | |
| Contingents | 31 461,4 | 31 461,4 | – | – | 100 | | |
| Police des Nations Unies | 294,8 | 294,8 | – | – | 100 | | |
| Unités de police constituées | – | – | – | – | – | | |
| **Total partiel** | **31 756,2** | **31 756,2** | **–** | **–** | **100** | **–** | **–** |
| **Personnel civil** | | | | | | | |
| Personnel recruté sur le plan international | 15 329,2 | – | 15 329,2 | – | – | | |
| Personnel recruté sur le plan national | 3 918,9 | – | 3 918,9 | – | – | | |
| Volontaires des Nations Unies | – | – | – | – | – | | |
| Personnel temporaire (autre que pour les réunions) | 3 412,8 | – | – | 3 412,8 | – | | |
| **Total partiel** | **22 660,9** | **–** | **19 248,1** | **3 412,8** | **–** | **–** | **–** |
| **Dépenses opérationnelles** | | | | | | | |
| Personnel fourni par des gouvernements | – | – | – | – | – | | |
| Observateurs électoraux civils | – | – | – | – | – | | |
| Consultants | 56,0 | – | 56,0 | – | – | | Consultants – formation destinée au personnel de l'UNSOA |
| Voyages | 1 173,1 | – | 928,8 | 244,3 | – | | Voyages effectués par le personnel de l'UNSOA pour apporter un appui à l'AMISOM |

| *Catégorie* | *Prévisions de dépenses* | | | | | *Observations* | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | *Total* | *AMISOM* | *UNSOA* | *Équipe de planification des Nations Unies* | *AMISOM (pourcentage)* | *AMISOM* | *UNSOA* |
| Installations et infrastructures | 75 062,7 | 72 599,9 | 2 397,5 | 65,3 | 97 | Équipement, matériel et services contractuels pour appuyer la construction de l'infrastructure et des camps de l'AMISOM à Mogadiscio, et carburant pour appuyer les soldats sur le terrain | Équipement, matériel et services contractuels nécessaires pour appuyer la base d'appui de Mombasa et le siège de l'UNSOA à Nairobi |
| Transports terrestres | 9 527,3 | 8 724,9 | 745,1 | 57,3 | 92 | Engins de manutention, matériel aéroportuaire et matériel de génie, et services connexes, pour apporter un appui à l'AMISOM | Véhicules légers et services connexes à l'appui des activités de l'UNSOA à Nairobi et à Mombasa, suivant le coefficient standard de l'ONU |
| Transports aériens | 13 066,1 | 13 066,1 | – | – | 100 | Avion polyvalent, pour apporter un appui à l'AMISOM à Mombasa | |
| Transports maritimes ou fluviaux | 431,4 | 431,4 | – | – | 100 | Dépenses opérationnelles relatives à six patrouilleurs, pour apporter un appui à l'AMISOM à Mogadiscio | |
| Communications | 16 490,8 | 14 848,5 | 1 605,9 | 29,1 | 90 | Matériel et services de communication et de gestion de l'information, pour apporter un appui à l'AMISOM à Mogadiscio | Matériel et services de communication et de gestion de l'information, pour apporter un appui aux activités de l'UNSOA à Nairobi et à Mombasa |
| Informatique | 4 269,8 | 2 580,4 | 1 598,9 | 90,5 | 60 | Matériel et services d'informatique, pour apporter un appui à l'AMISOM à Mogadiscio | Matériel et services d'informatique, pour apporter un appui aux activités de l'UNSOA à Nairobi et à Mombasa |
| Services médicaux | 6 982,2 | 6 982,2 | – | – | 100 | Services d'évacuation sanitaire et d'hospitalisation, pour apporter un appui au personnel de l'AMISOM | |
| Matériel spécial | – | – | – | – | – | | |

| | *Prévisions de dépenses* | | | | | *Observations* | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Catégorie* | *Total* | *AMISOM* | *UNSOA* | *Équipe de planification des Nations Unies* | *AMISOM (pourcentage)* | *AMISOM* | *UNSOA* |
| Fournitures, services et matériel divers | 23 744,8 | 22 702,2 | 951,2 | 3,8 | 96 | Activités de lutte antimines et dépenses de fret pour apporter un appui aux activités de l'AMISOM à Mogadiscio | Audit externe, finances et dépenses de formation et services communs avec l'Office des Nations Unies à Nairobi |
| Projets à effet rapide | – | – | – | – | – | | |
| **Total partiel** | **150 804,2** | **141 935,6** | **8 283,4** | **490,3** | **94** | | |
| **Total brut** | **205 221,3** | **173 691,8** | **27 531,5** | **3 903,1** | **85** | | |
| Recettes provenant des contributions du personnel | 2 894,2 | – | 2 523,4 | 370,8 | – | | |
| **Total net** | **202 327,1** | **173 691,8** | **25 008,1** | **3 532,3** | **86** | | |
| Contributions volontaires en nature (budgétisées) | – | – | – | – | – | | |
| **Total** | **205 221,3** | **173 691,8** | **27 531,5** | **3 903,1** | **85** | | |

# Annexe III

## Récapitulatif des modifications au tableau d'effectifs proposées pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011

| *Unité administrative* | *Nombre de postes* | *Classe* | *Description* |
|---|---|---|---|
| Bureau du directeur | +1 | P-3 | 1 spécialiste de la planification |
| | +5 | PN | 5 opérateurs radio pour la base d'appui de Mombasa et la Section de la sûreté et de la sécurité |
| **Total partiel** | **+6** | | |
| Services d'appui | +2 | PN | 2 assistants à la cession du matériel pour le Groupe de la cession du matériel |
| **Total partiel** | **+2** | | |
| Services techniques | +1 | P-3 | Spécialiste de la sécurité des données informatiques pour la Section des communications et de l'informatique |
| | +1 | SM | Spécialiste des télécommunications-technicien radio pour la Section des communications et de l'informatique |
| | -1 | P-4 | Chef du Service médical, reclassement de P-4 à P-5 |
| | +1 | P-5 | Chef du Service médical, reclassement de P-4 à P-5 |
| | -1 | PN | Assistant aux télécommunications/PABX pour la Section des communications et de l'informatique |
| | +1 | SM | Responsable PABX pour la Section des communications et de l'informatique |
| | -1 | SM | Réaffectation du poste d'assistant à la gestion des carburants au Groupe de l'approvisionnement général |
| | +1 | SM | Réaffectation du poste d'assistant à la gestion des carburants au Groupe de l'approvisionnement général |
| **Total partiel** | **+2** | | |
| Personnel recruté sur le plan international | +4 | | |
| Personnel recruté sur le plan national | +6 | | |
| **Total** | **+10** | | |

*Abréviations* : PN = personnel recruté sur le plan national; SM = Service mobile.

# Annexe IV

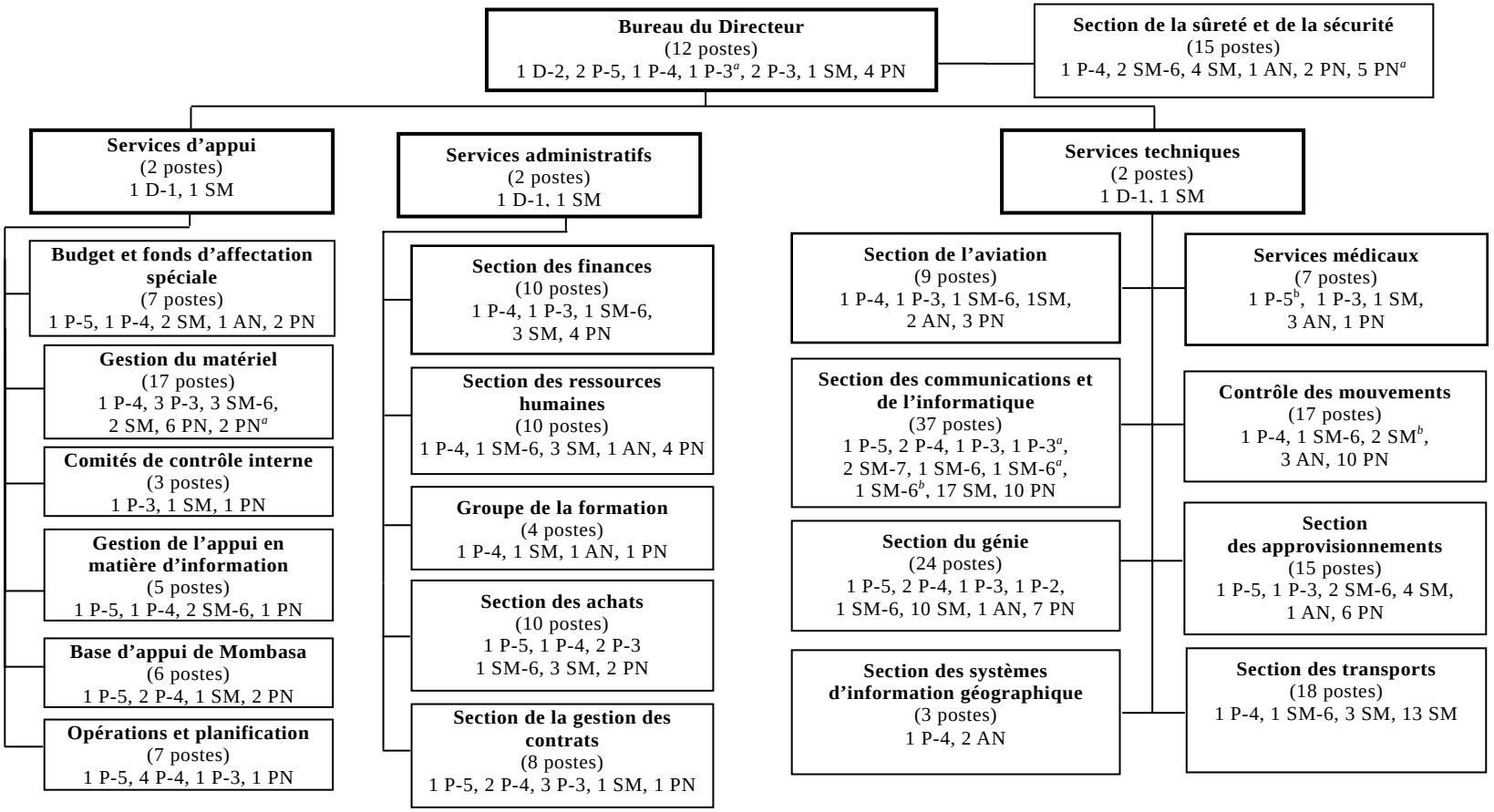
## Appui de l'ONU pour l'AMISOM : structure des dépenses effectives pour 2007/08 et 2008/09 et des dépenses prévues pour 2009/10

| *Période ou exercice* | *Type* | *Montant* | *Dépenses effectives* | *Solde inutilisé* | *Écarts* |
|---|---|---|---|---|---|
| | | *(dollars É.-U.)* | | | *(%)* |
| Du 1er mai 2007 au 30 juin 2008 | Autorisation d'engagement de dépenses | 2 400 000 | 2 149 000 | 251 000 | 10,5 |
| 2008/09 | Autorisation d'engagement de dépenses | 75 641 900 | 72 042 800 | 3 599 100 | 4,8 |
| 2009/10 | Budget (A/64/465) | 213 580 000 | 150 025 683 (dépenses prévues) | 63 554 317 | 29,8 |
| Moyenne 2007-2010 | – | – | – | – | 15,03 |

# Annexe V

## Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM

### A. Effectif proposé (250) et organigramme pour 2010/11

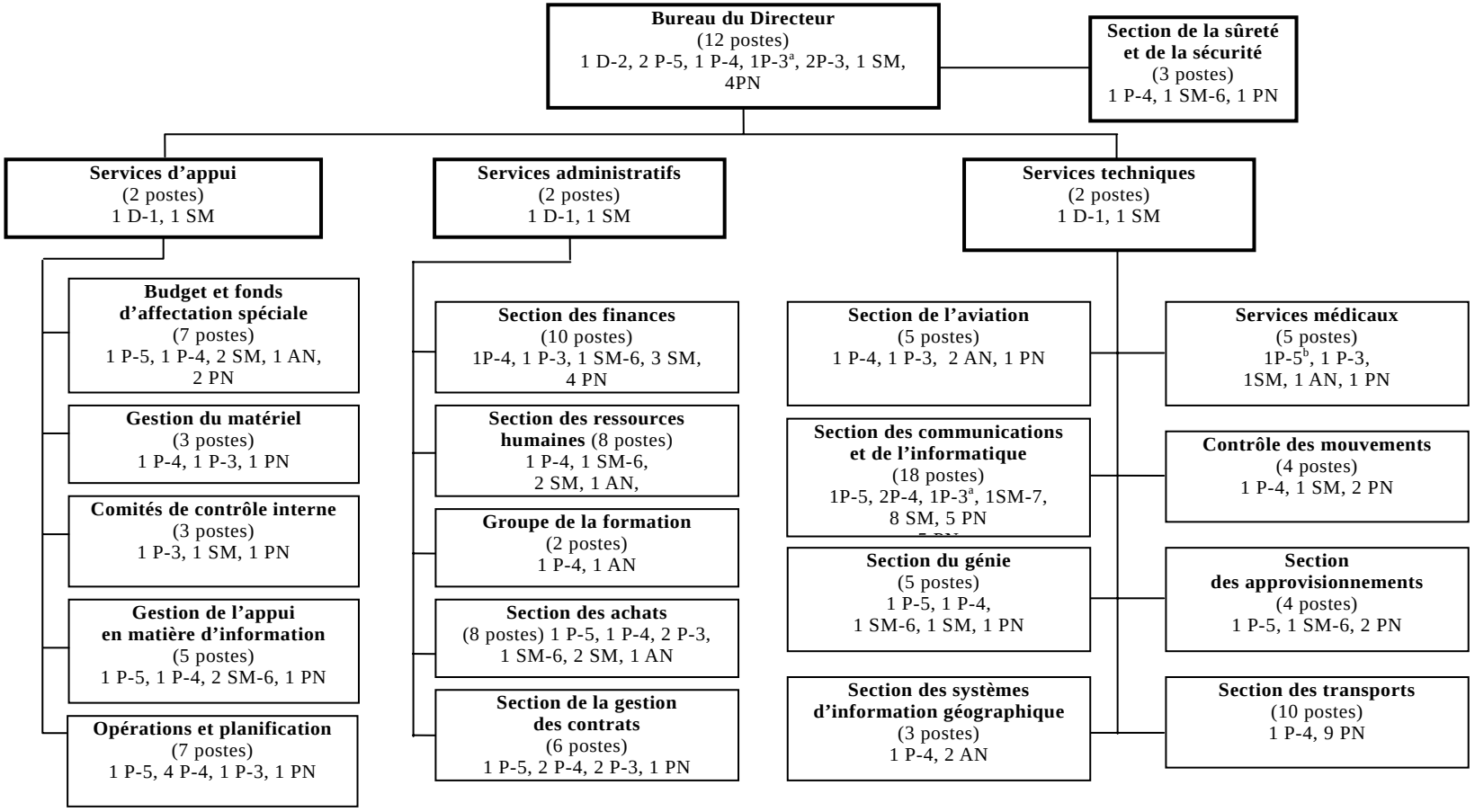



| | *D-2* | *D-1* | *P-5* | *P-4* | *P-3* | *P-2/1* | *SM-7* | *SM-6* | *SM* | *AN* | *PN* | **Total** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Bureau du Directeur | 1 | – | 2 | 2 | 3 | – | – | 2 | 5 | 1 | 11 | **27** |
| Directeur adjoint | – | 1 | 4 | 9 | 5 | – | – | 5 | 7 | 1 | 15 | **47** |
| Services administratifs | – | 1 | 2 | 6 | 6 | – | – | 3 | 12 | 2 | 12 | **44** |
| Services techniques | – | 1 | 4 | 8 | 6 | 1 | 2 | 9 | 39 | 12 | 50 | **132** |
| **Total** | **1** | **3** | **12** | **25** | **20** | **1** | **2** | **19** | **63** | **16** | **88** | **250** |

*Abréviations* : SM : agent du Service mobile; PN : personnel recruté sur le plan national; AN : administrateur recruté sur le plan national.

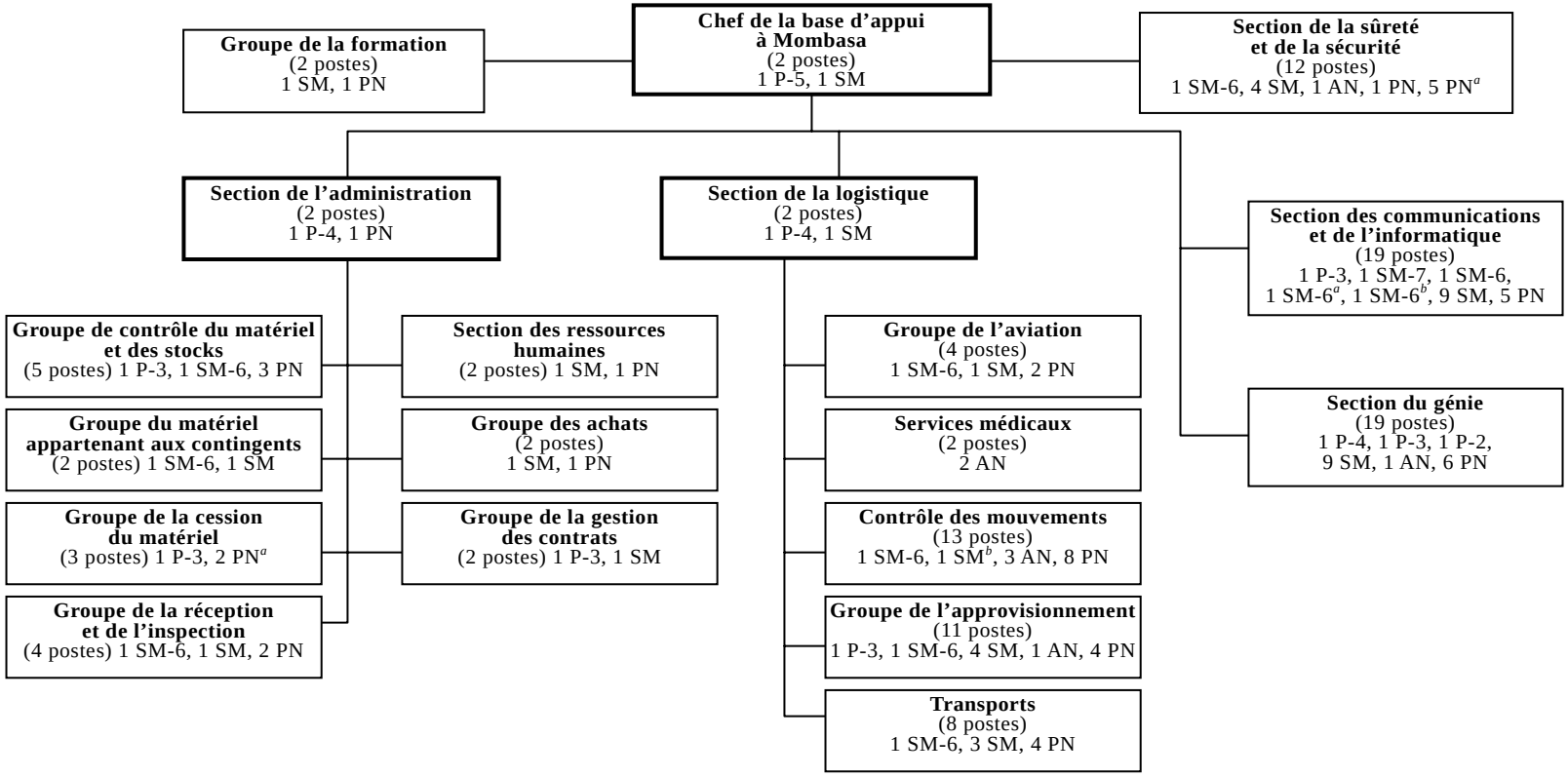
[a] Nouveau poste.
[b] Poste reclassé.

## B. Effectif proposé (134) et organigramme du Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM à Nairobi pour 2010/11




| | *D-2* | *D-1* | *P-5* | *P-4* | *P-3* | *P-2/1* | *SM-6* | *SM* | *AN* | *PN* | *SM-7* | **Total** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Bureau du Directeur | 1 | – | 2 | 2 | 3 | – | 1 | 1 | | 5 | | **15** |
| Directeur adjoint | – | 1 | 3 | 7 | 3 | – | 2 | 4 | 1 | 6 | | **27** |
| Services administratifs | – | 1 | 2 | 6 | 5 | – | 3 | 8 | 2 | 9 | | **36** |
| Services techniques | – | 1 | 4 | 7 | 3 | – | 2 | 12 | 5 | 21 | 1 | **56** |
| **Total** | **–** | **3** | **11** | **22** | **14** | **–** | **8** | **25** | **8** | **41** | **1** | **134** |

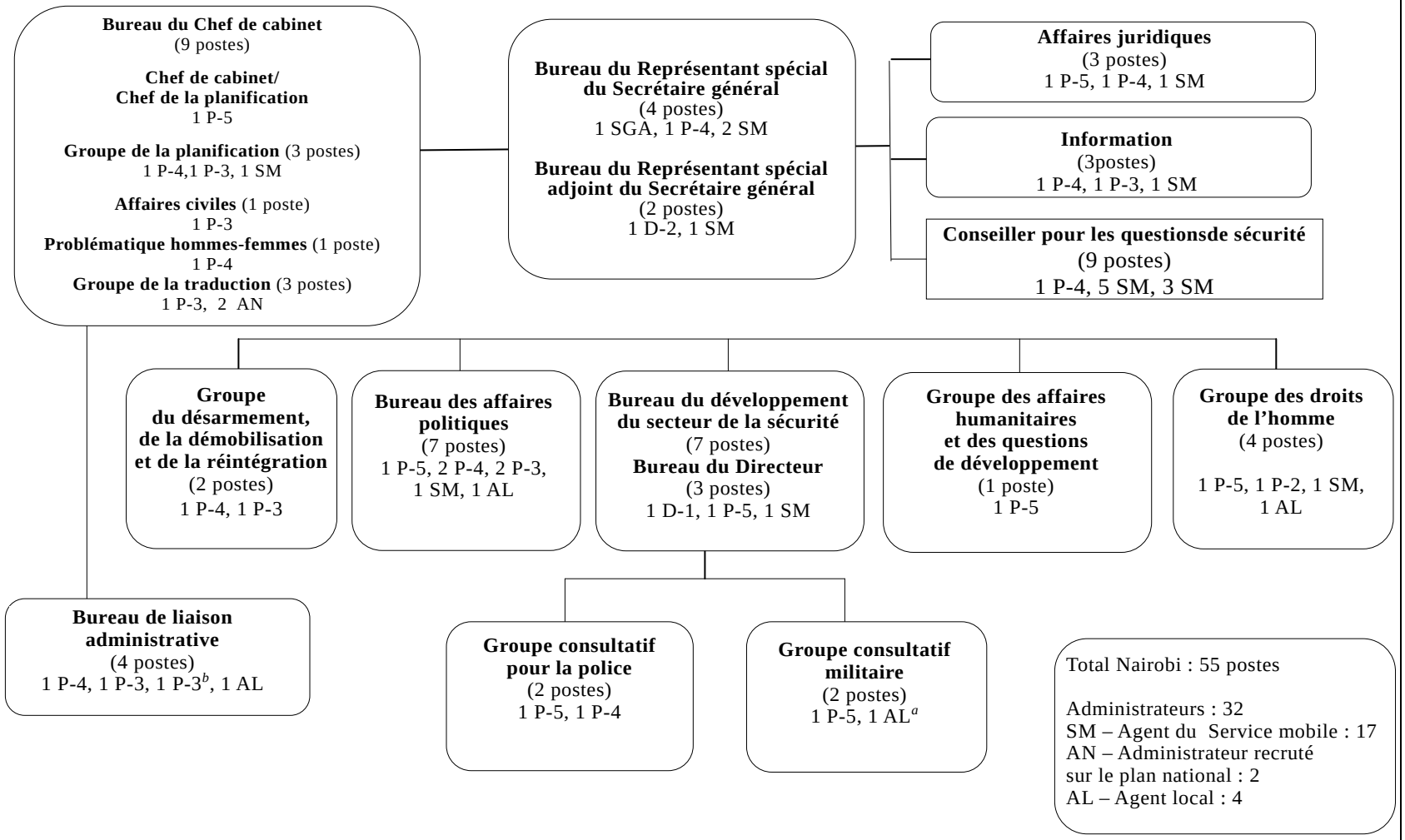
## C. Effectif proposé (116) et organigramme du Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM à Mombasa pour 2010/11




| | *D-2* | *D-1* | *P-5* | *P-4* | *P-3* | *P-2/1* | *SM-7* | *SM-6* | *SM* | *AN* | *PN* | **Total** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Chef de la base d'appui de Mombasa | – | – | 1 | – | – | – | – | 1 | 6 | 1 | 7 | **16** |
| Section de l'administration | – | – | – | 1 | 3 | – | – | 3 | 5 | – | 10 | **22** |
| Section de la logistique | – | – | – | 1 | 1 | – | – | 4 | 10 | 6 | 18 | **40** |
| Section des communications et de l'informatique | – | – | – | – | 1 | – | 1 | 3 | 9 | – | 5 | **19** |
| Section du génie | – | – | – | – | 1 | 1 | – | – | 9 | 1 | 6 | **19** |
| **Total** | **–** | **–** | **1** | **3** | **6** | **1** | **1** | **11** | **39** | **8** | **46** | **116** |

# Annexe VI

## Bureau politique des nations Unies pour la Somalie (Nairobi) : effectif proposé (55) et organigramme pour 2010/11



# Annexe VII

## Matériel de l'ONU : application du principe de responsablité

